



DECISION DU PRESIDENT DP2022-06

Contrat de location entretien machine affranchir PITNEY BOWES

*Vu les statuts du SMICTOM LGB,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la réglementation applicable aux marchés publics,
Vu la délibération n°DL2020-26 du 30 juillet 2020 donnant délégations au Président,*

Le siège administratif du SMICTOM LGB est équipé d'une machine à affranchir avec plateau intégré de la marque PITNEY BOWES pour lequel il convient de renouveler le contrat de location / entretien.

Compte tenu de l'estimation du besoin ayant conditionnée les modalités de procédures applicables, le syndicat a demandé à la société PITNEY BOWES de lui faire parvenir une offre.

La société PITNEY BOWES propose un contrat de location entretien d'une durée de cinq ans avec un loyer de référence de 650€ HT.

Le Président :

ARTICLE 1ER : Décide de signer un contrat de location entretien de la machine à affranchir située au siège administratif du SMICTOM LGB avec la société PITNEY BOWES (n°562 046 235) ;

ARTICLE 2 : Précise que le contrat est conclu pour une durée de cinq ans ;

ARTICLE 3 : Précise que le montant du loyer annuel de référence est de 650 €HT

ARTICLE 4 : Précise que le contrat a été signé le 1^{er} mars 2022 et notifié le 2 mars 2022.

A Aiguillon, le 02/03/2022

Le Président,

Alain LORENZELLI